

JURY DES CITOYENS DE L'EAU

Rapport final

JUIN 2021





CADRE GÉNÉRAL ET MÉTHODE DE TRAVAIL

DU JURY DES CITOYENS DE L'EAU
SUR LA RÉVISION DU SDAGE

Le cadre général de la démarche

Pour élaborer son SDAGE 2022-2027 et compléter son dispositif de consultation du grand public l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a souhaité la tenue d'un jury citoyen.



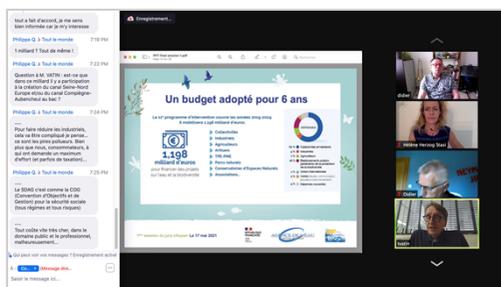
agissons pour leau.fr

Au terme de plusieurs sessions de travail, l'objectif de ce jury citoyen était de :

- **Identifier les grands axes à suivre d'un point de vue collectif** pour améliorer la situation de l'eau sur le territoire du bassin (approche « macro »)
- **Réfléchir à ce que chaque citoyen peut faire à son échelle individuelle** pour améliorer la situation de l'eau (approche « micro »)
- **Rendre un avis citoyen** sur les orientations que compte suivre l'Agence de l'Eau dans le cadre du prochain SDAGE à propos des 5 grands enjeux

La méthode de travail

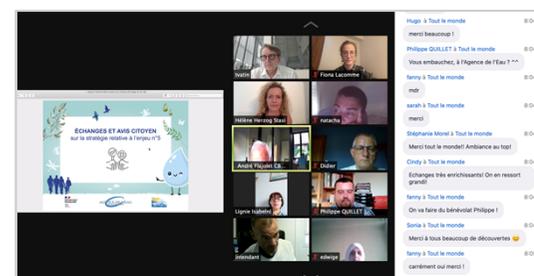
Le jury citoyen s'est retrouvé lors de 5 sessions en visioconférence (application Zoom) alternant entre temps de présentation du sujet par les intervenants de l'Agence de l'Eau et temps de réflexion collective en autonomie avec les animatrices.



Session 1
19/05 : 18h-20h
**Présentation
générale du sujet**



Session 2, 3 et 4
29/05 : 9h30-12h30
09/06 : 18h-20h30
12/06 : 9h30-12h30
**Élaboration des recommandations
« macro » et « micro »**

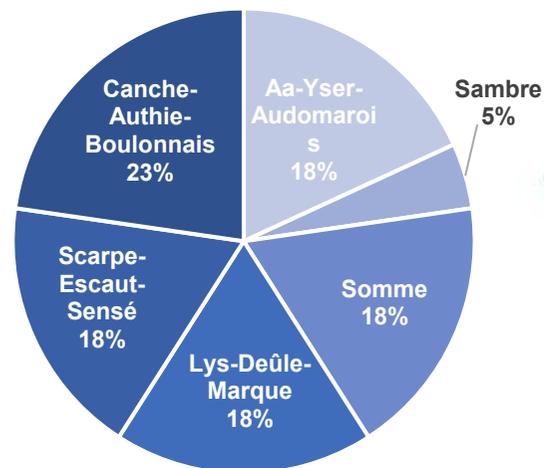
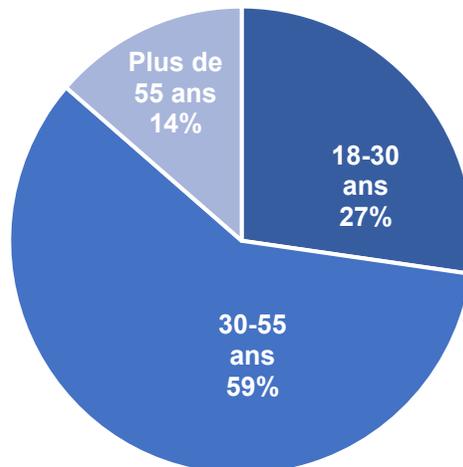
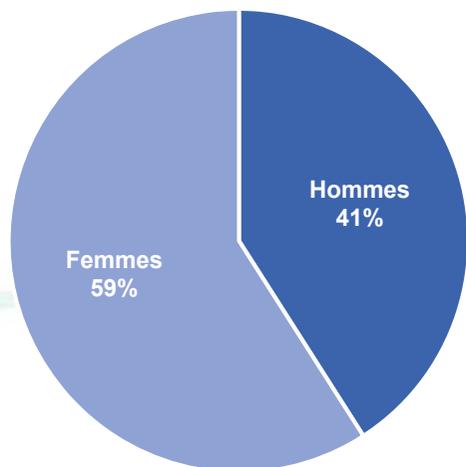


Session 5
16/06 : 18h-20h
**Élaboration de l'avis
citoyen sur le SDAGE**

La composition du jury citoyen

22 habitants du bassin Artois-Picardie ont été mobilisés sur le territoire avec une recherche de représentativité globale du jury.

La composition finale du jury était répartie comme suit :



Les motivations des membres du jury citoyen

« Je suis contente de participer à cette démarche de jury citoyen sur l'eau car je suis écolo, sensible aux questions de pollution et de déchets. J'ai posé des congés pour être là. »

« Je ne suis pas "écolo" mais je fais très attention à l'environnement. L'eau est un sujet qui m'intéresse. Je connais un peu les problèmes. Je suis très intéressé de participer à cette aventure. »

« Je suis pêcheuse, j'adore la nature, j'ai beaucoup d'animaux... Je suis très intéressée par le sujet de la pollution. »

« Je suis une grande partisane des dispositifs de participation citoyenne. J'ai déjà pu participer à plusieurs d'entre eux et celui-ci me captivait tout particulièrement. »

« Je suis hyper intéressée par le sujet de l'eau. J'ai trois enfants et je suis inquiète pour eux, notamment vis-à-vis de la pollution. »

« J'habite dans un tout petit village. A la maison, on est très sensibles à la consommation de l'eau. Je récupère l'eau de pluie par exemple. Le sujet m'intéresse beaucoup et j'espère profiter de ce jury citoyen pour sensibiliser autour de moi. »



RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

DU JURY DES CITOYENS DE L'EAU

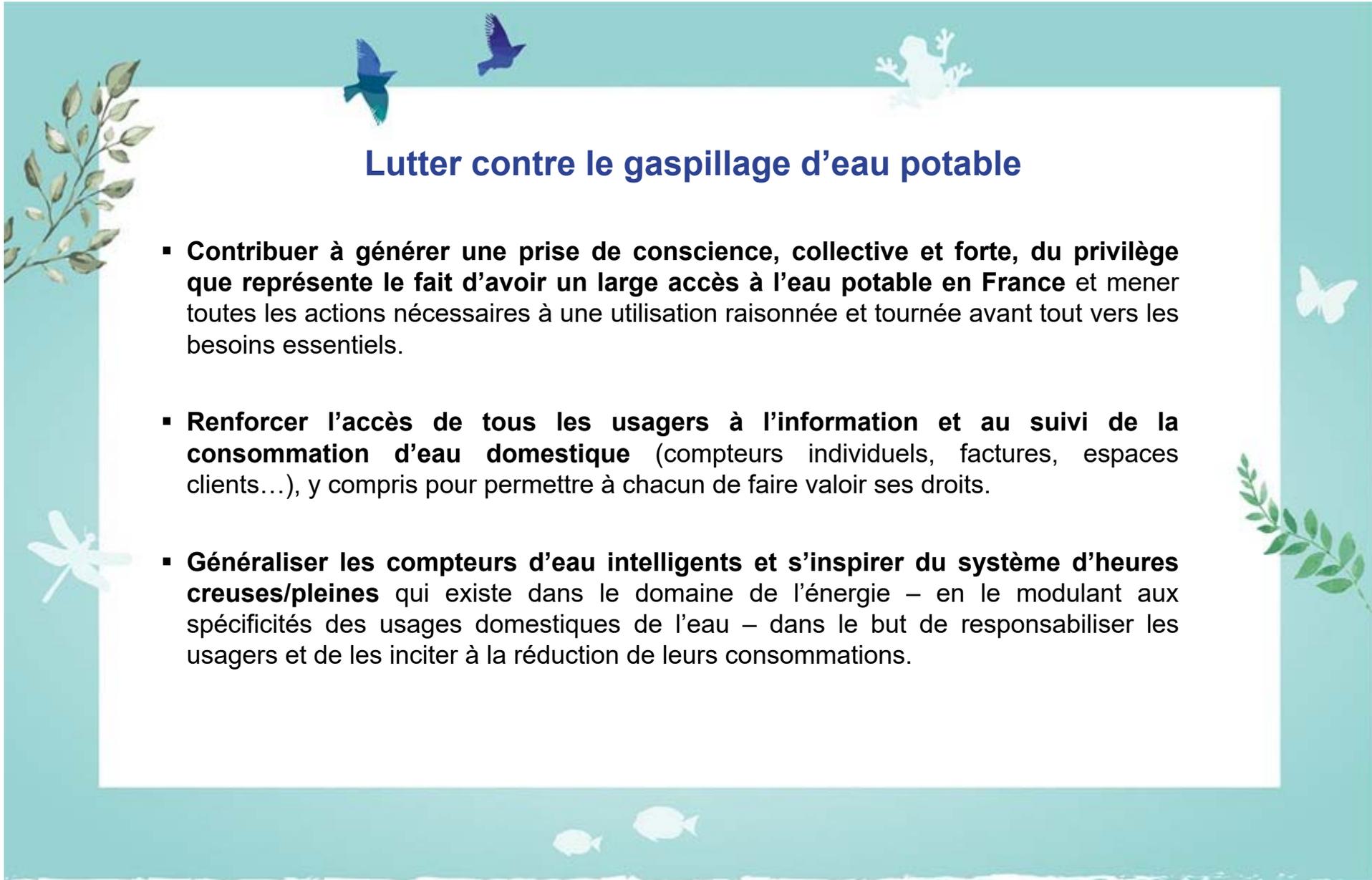


RECOMMANDATIONS À L'ECHELLE « MACRO »

Les grands axes à suivre d'un point de vue collectif
pour améliorer la situation de l'eau

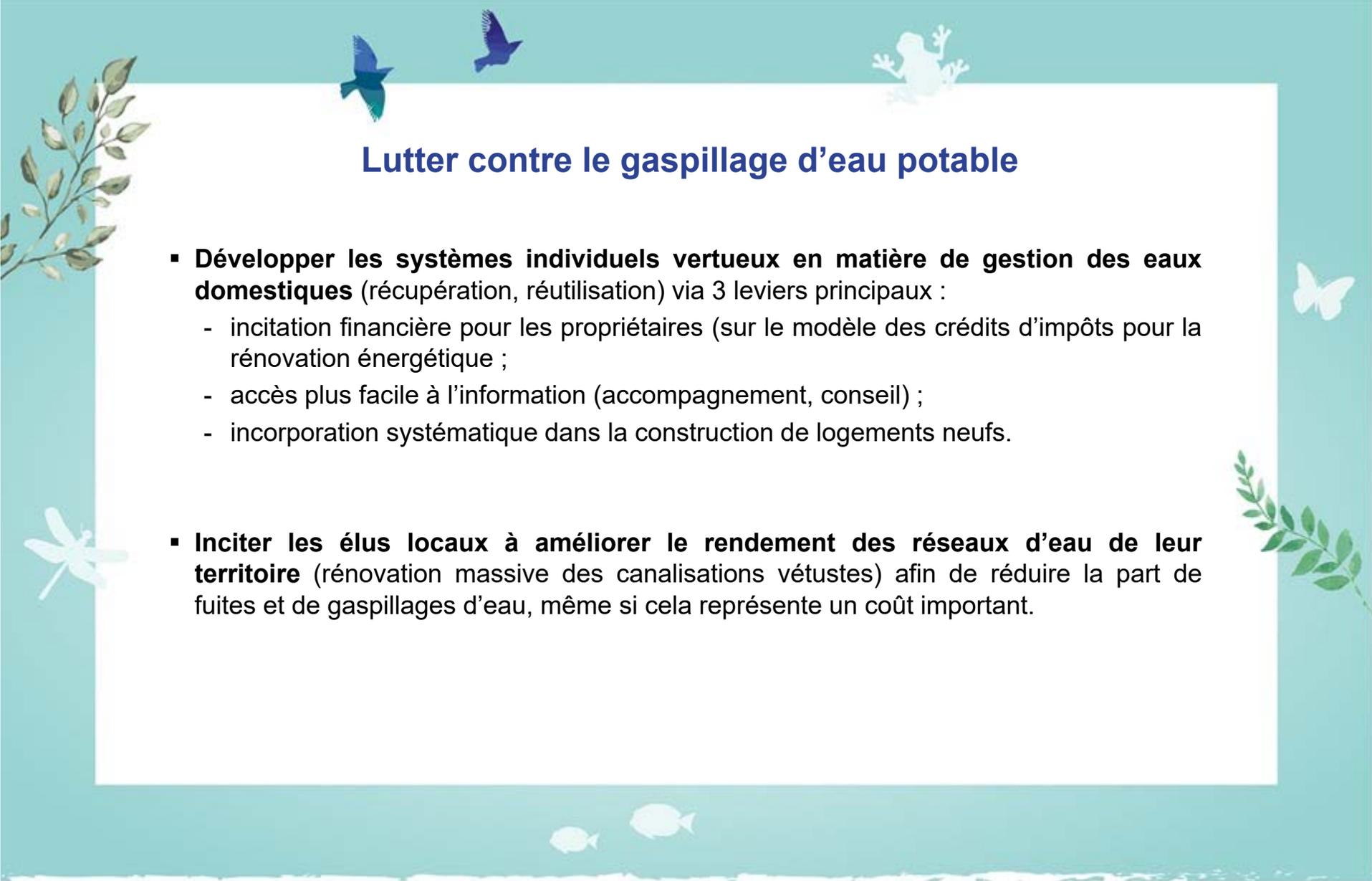
4 axes d'action :

- Lutter contre le gaspillage d'eau potable
- Réduire la pollution de l'eau
- Préserver les zones sensibles, naturelles
- Associer davantage les citoyens à la gouvernance



Lutter contre le gaspillage d'eau potable

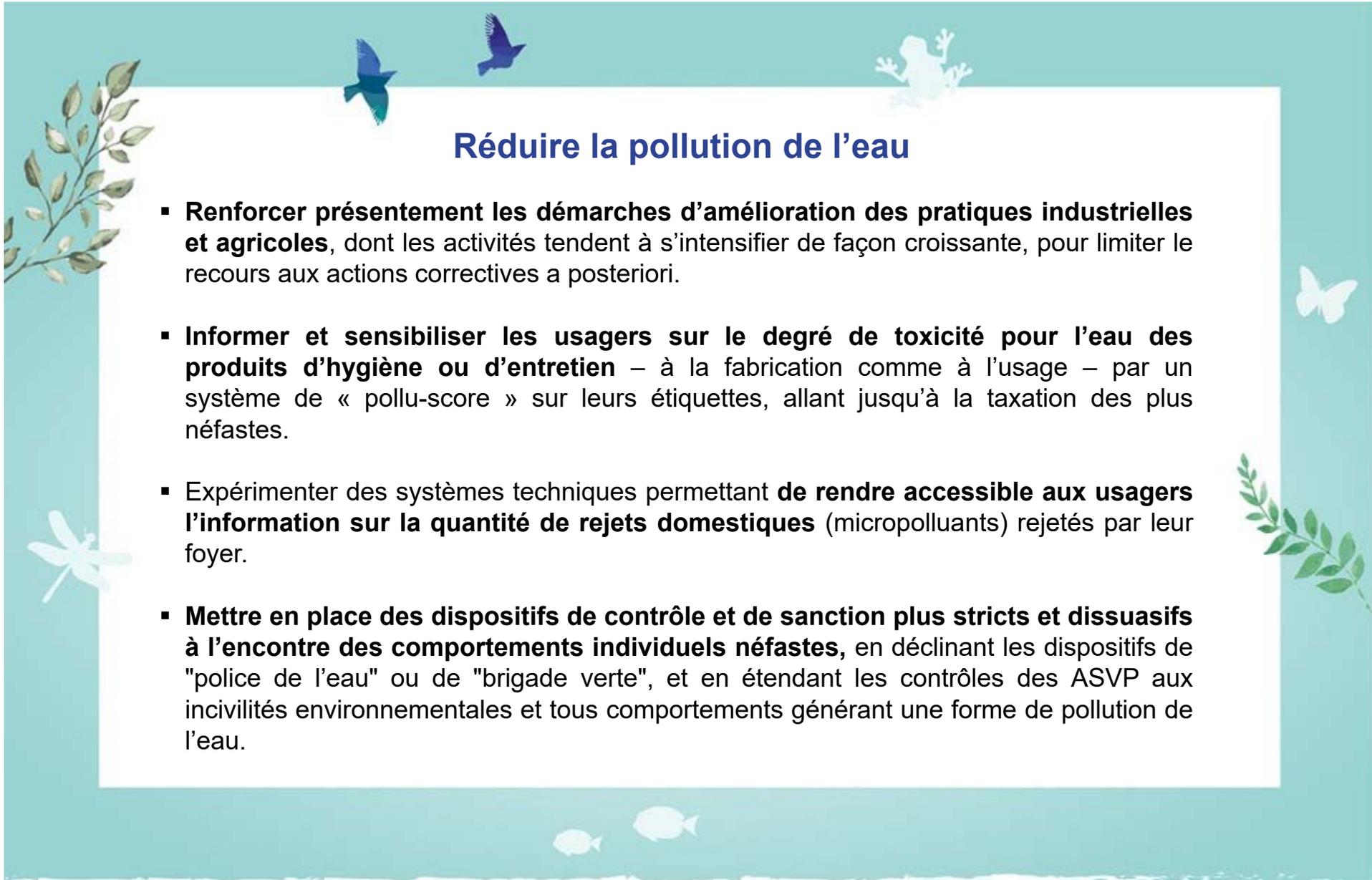
- **Contribuer à générer une prise de conscience, collective et forte, du privilège que représente le fait d'avoir un large accès à l'eau potable en France** et mener toutes les actions nécessaires à une utilisation raisonnée et tournée avant tout vers les besoins essentiels.
- **Renforcer l'accès de tous les usagers à l'information et au suivi de la consommation d'eau domestique** (compteurs individuels, factures, espaces clients...), y compris pour permettre à chacun de faire valoir ses droits.
- **Généraliser les compteurs d'eau intelligents et s'inspirer du système d'heures creuses/pleines** qui existe dans le domaine de l'énergie – en le modulant aux spécificités des usages domestiques de l'eau – dans le but de responsabiliser les usagers et de les inciter à la réduction de leurs consommations.



Lutter contre le gaspillage d'eau potable

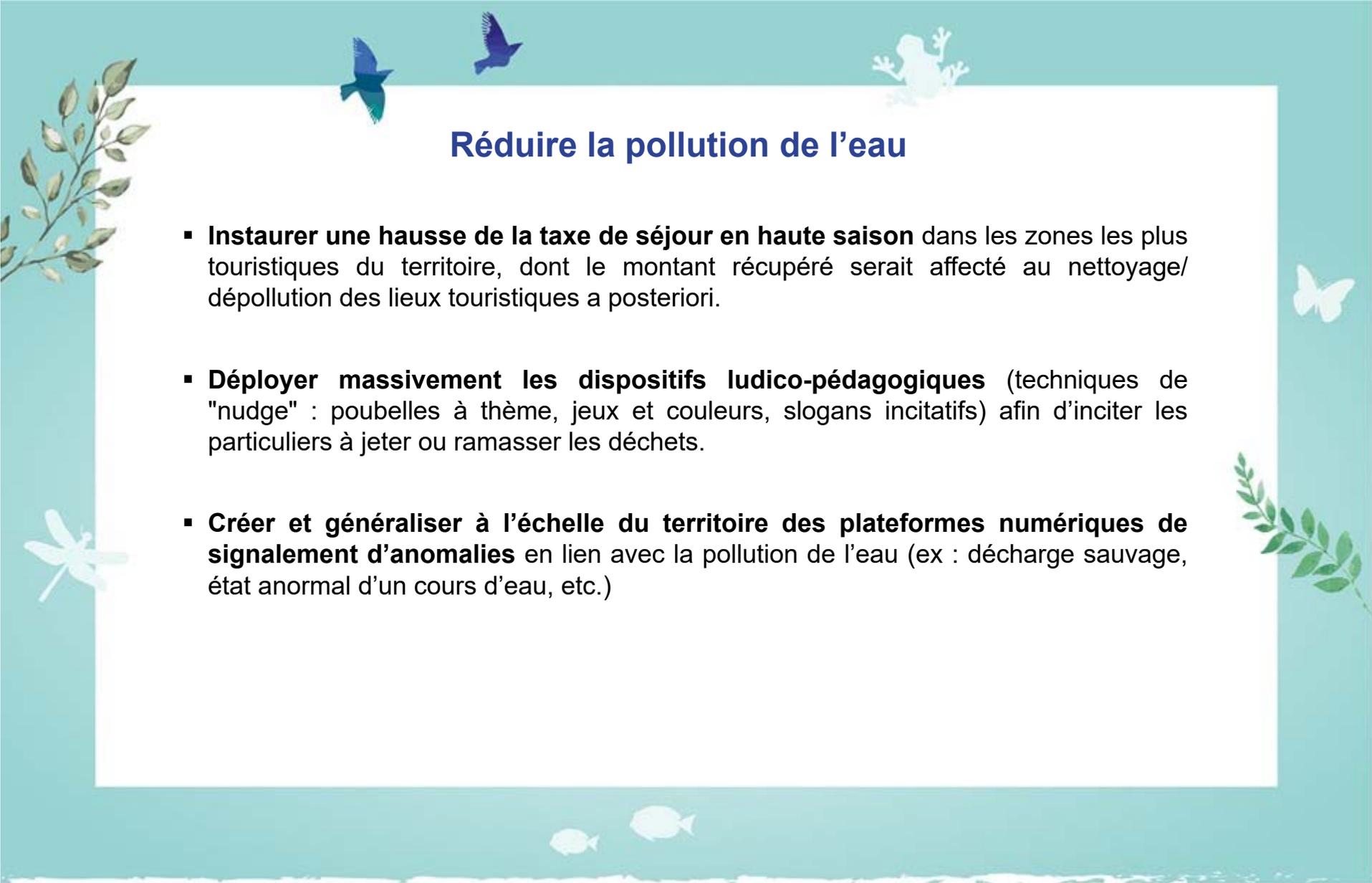
- **Développer les systèmes individuels vertueux en matière de gestion des eaux domestiques** (récupération, réutilisation) via 3 leviers principaux :
 - incitation financière pour les propriétaires (sur le modèle des crédits d'impôts pour la rénovation énergétique ;
 - accès plus facile à l'information (accompagnement, conseil) ;
 - incorporation systématique dans la construction de logements neufs.

- **Inciter les élus locaux à améliorer le rendement des réseaux d'eau de leur territoire** (rénovation massive des canalisations vétustes) afin de réduire la part de fuites et de gaspillages d'eau, même si cela représente un coût important.



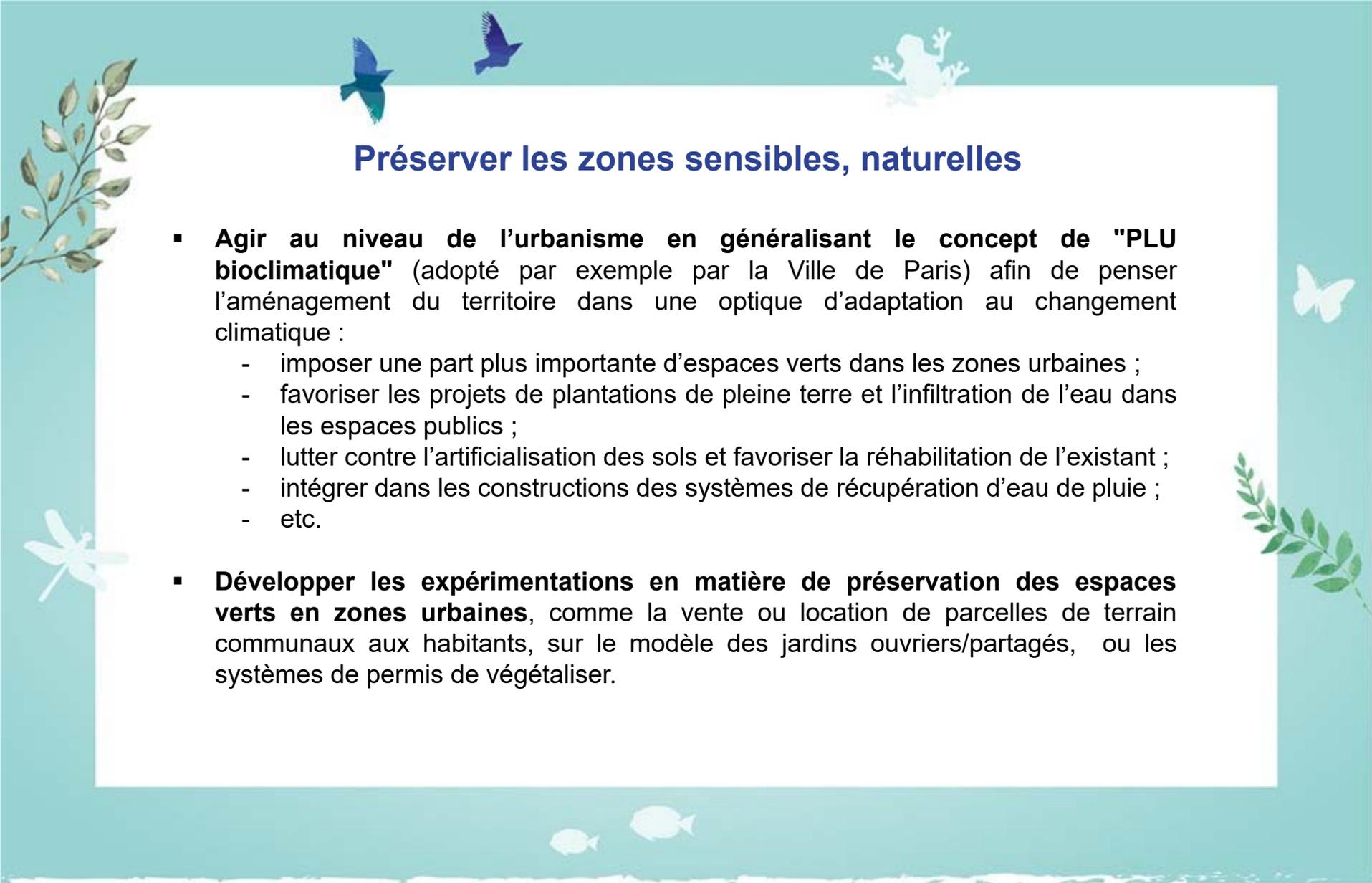
Réduire la pollution de l'eau

- **Renforcer présentement les démarches d'amélioration des pratiques industrielles et agricoles**, dont les activités tendent à s'intensifier de façon croissante, pour limiter le recours aux actions correctives a posteriori.
- **Informier et sensibiliser les usagers sur le degré de toxicité pour l'eau des produits d'hygiène ou d'entretien** – à la fabrication comme à l'usage – par un système de « pollu-score » sur leurs étiquettes, allant jusqu'à la taxation des plus néfastes.
- Expérimenter des systèmes techniques permettant **de rendre accessible aux usagers l'information sur la quantité de rejets domestiques** (micropolluants) rejetés par leur foyer.
- **Mettre en place des dispositifs de contrôle et de sanction plus stricts et dissuasifs à l'encontre des comportements individuels néfastes**, en déclinant les dispositifs de "police de l'eau" ou de "brigade verte", et en étendant les contrôles des ASVP aux incivilités environnementales et tous comportements générant une forme de pollution de l'eau.



Réduire la pollution de l'eau

- **Instaurer une hausse de la taxe de séjour en haute saison** dans les zones les plus touristiques du territoire, dont le montant récupéré serait affecté au nettoyage/dépollution des lieux touristiques a posteriori.
- **Déployer massivement les dispositifs ludico-pédagogiques** (techniques de "nudge" : poubelles à thème, jeux et couleurs, slogans incitatifs) afin d'inciter les particuliers à jeter ou ramasser les déchets.
- **Créer et généraliser à l'échelle du territoire des plateformes numériques de signalement d'anomalies** en lien avec la pollution de l'eau (ex : décharge sauvage, état anormal d'un cours d'eau, etc.)



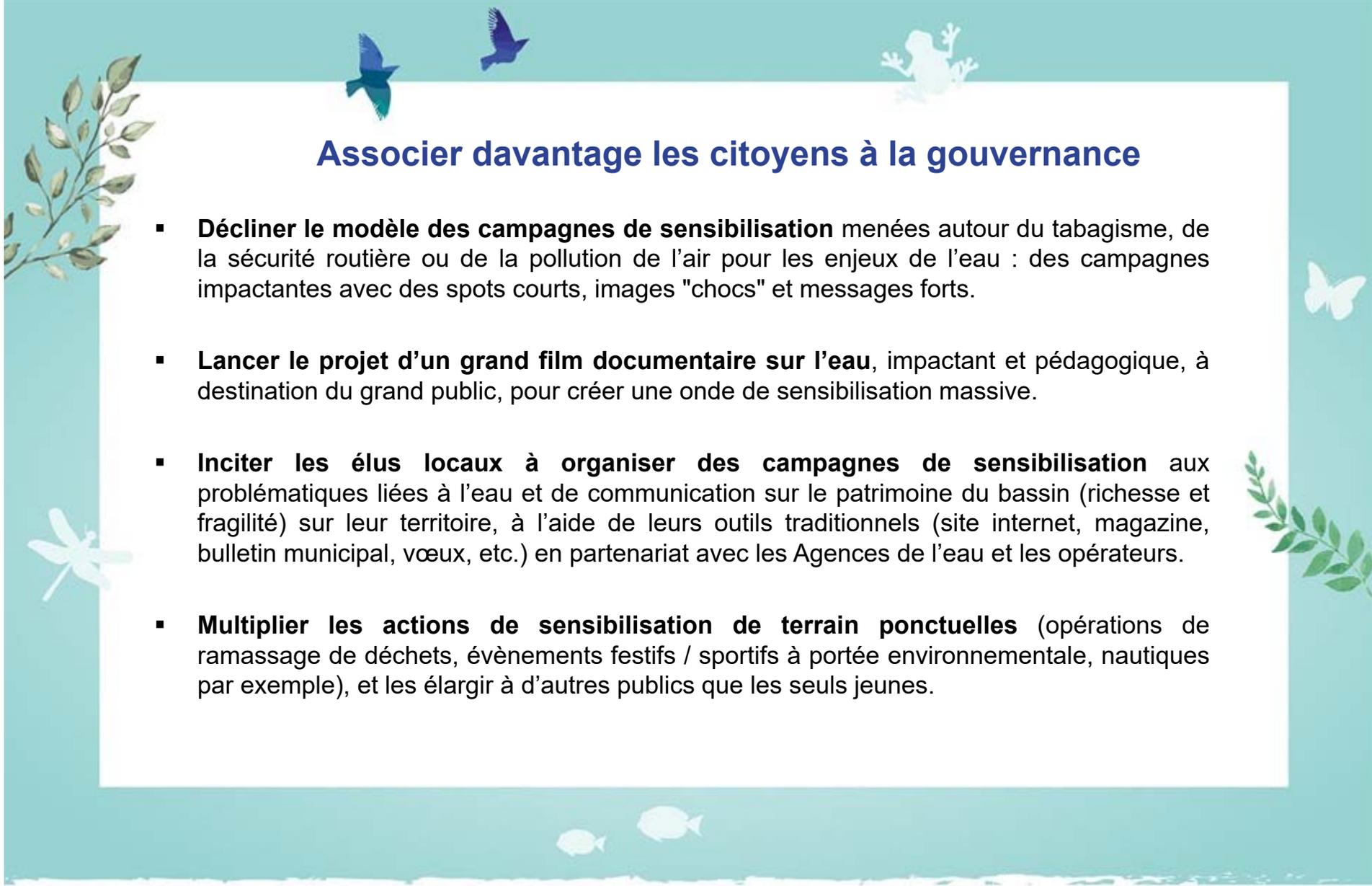
Préserver les zones sensibles, naturelles

- **Agir au niveau de l'urbanisme en généralisant le concept de "PLU bioclimatique"** (adopté par exemple par la Ville de Paris) afin de penser l'aménagement du territoire dans une optique d'adaptation au changement climatique :
 - imposer une part plus importante d'espaces verts dans les zones urbaines ;
 - favoriser les projets de plantations de pleine terre et l'infiltration de l'eau dans les espaces publics ;
 - lutter contre l'artificialisation des sols et favoriser la réhabilitation de l'existant ;
 - intégrer dans les constructions des systèmes de récupération d'eau de pluie ;
 - etc.
- **Développer les expérimentations en matière de préservation des espaces verts en zones urbaines**, comme la vente ou location de parcelles de terrain communaux aux habitants, sur le modèle des jardins ouvriers/partagés, ou les systèmes de permis de végétaliser.



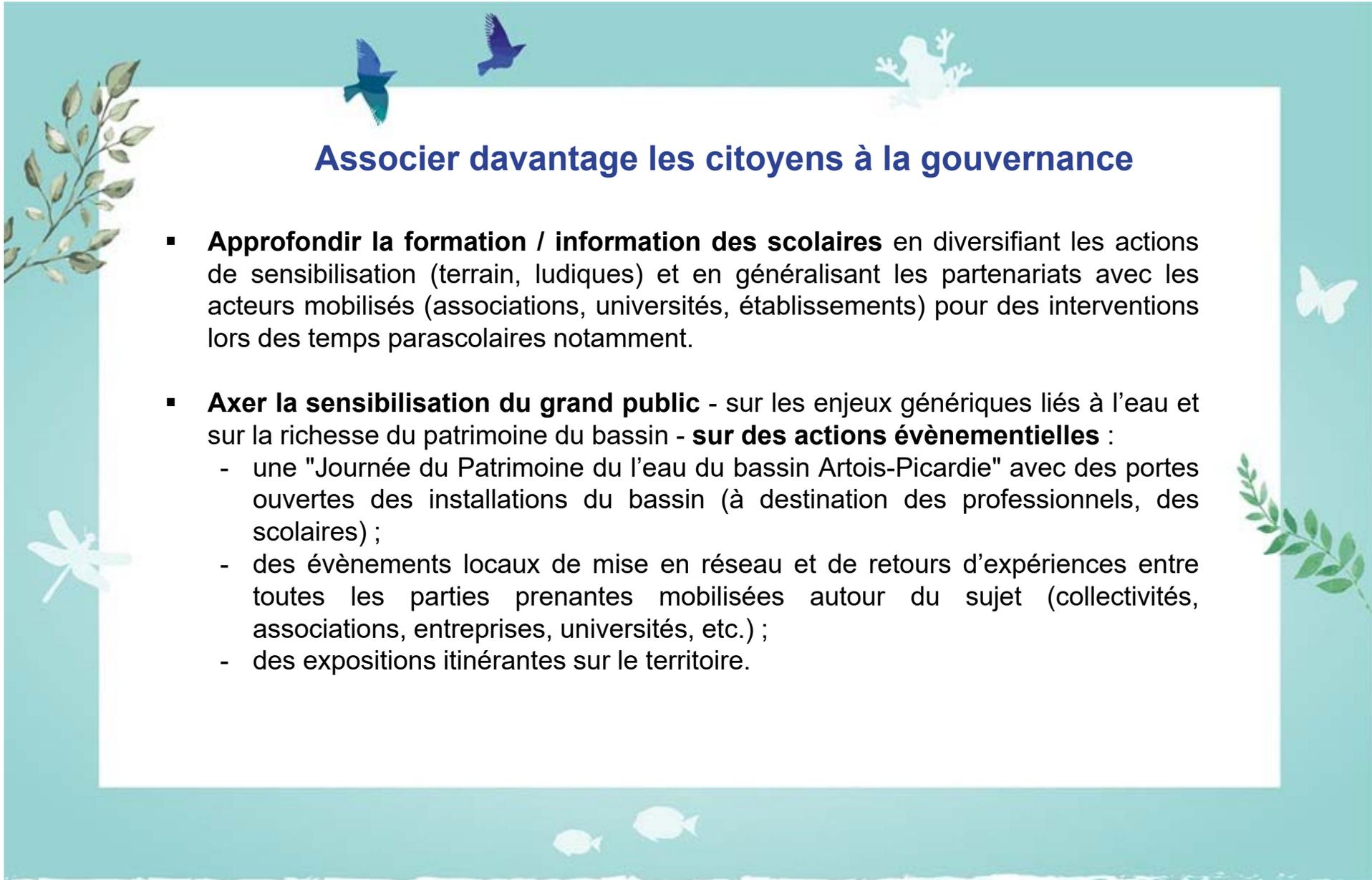
Préserver les zones sensibles, naturelles

- **Encadrer davantage les accords de permis de construire** (zones sensibles, zones inondables, etc.) pour protéger les zones sensibles (zones côtières, humides, manquant de ressources propres en eau, etc.) en allant jusqu'à leur sanctuarisation totale.
- **Limiter, ou a minima compenser, la destruction des haies et des bocages** dans les zones rurales.
- **Faire davantage d'efforts dans l'entretien et l'amélioration de la qualité des cours d'eau** (même ceux en bon état) afin de contribuer à leur pérennisation, à la qualité de l'eau et des habitats naturels.
- **Développer plus fortement le "tourisme vert"** par la préservation et la mise en valeur d'espaces naturels remarquables, et user de ces expérimentations pour sensibiliser encore davantage aux comportements vertueux (parcours, actions, expériences de sensibilisation dans ces zones touristiques durables).



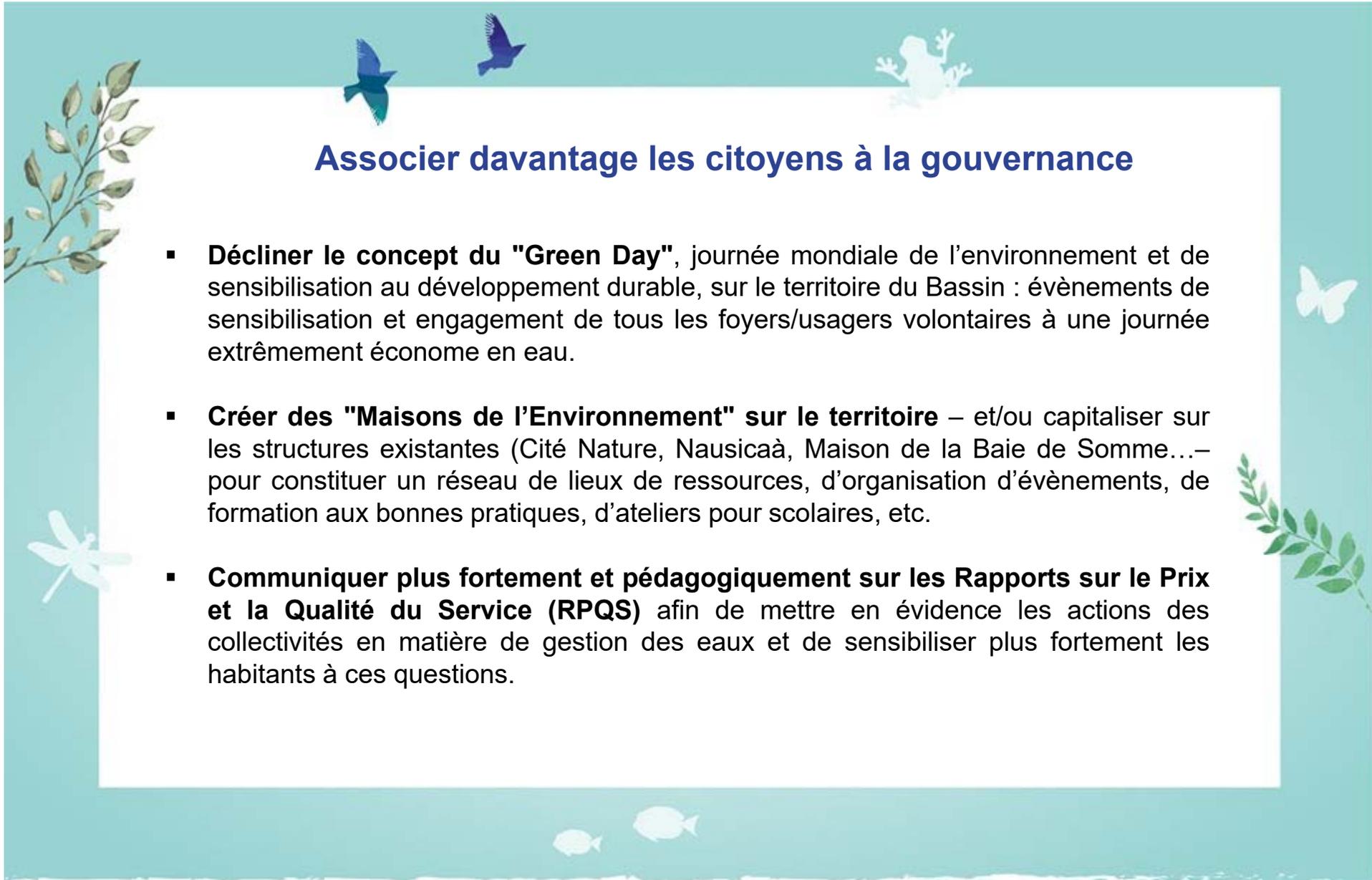
Associer davantage les citoyens à la gouvernance

- **Décliner le modèle des campagnes de sensibilisation** menées autour du tabagisme, de la sécurité routière ou de la pollution de l'air pour les enjeux de l'eau : des campagnes impactantes avec des spots courts, images "chocs" et messages forts.
- **Lancer le projet d'un grand film documentaire sur l'eau**, impactant et pédagogique, à destination du grand public, pour créer une onde de sensibilisation massive.
- **Inciter les élus locaux à organiser des campagnes de sensibilisation** aux problématiques liées à l'eau et de communication sur le patrimoine du bassin (richesse et fragilité) sur leur territoire, à l'aide de leurs outils traditionnels (site internet, magazine, bulletin municipal, vœux, etc.) en partenariat avec les Agences de l'eau et les opérateurs.
- **Multiplier les actions de sensibilisation de terrain ponctuelles** (opérations de ramassage de déchets, événements festifs / sportifs à portée environnementale, nautiques par exemple), et les élargir à d'autres publics que les seuls jeunes.



Associer davantage les citoyens à la gouvernance

- **Approfondir la formation / information des scolaires** en diversifiant les actions de sensibilisation (terrain, ludiques) et en généralisant les partenariats avec les acteurs mobilisés (associations, universités, établissements) pour des interventions lors des temps parascolaires notamment.
- **Axer la sensibilisation du grand public** - sur les enjeux génériques liés à l'eau et sur la richesse du patrimoine du bassin - **sur des actions évènementielles** :
 - une "Journée du Patrimoine de l'eau du bassin Artois-Picardie" avec des portes ouvertes des installations du bassin (à destination des professionnels, des scolaires) ;
 - des évènements locaux de mise en réseau et de retours d'expériences entre toutes les parties prenantes mobilisées autour du sujet (collectivités, associations, entreprises, universités, etc.) ;
 - des expositions itinérantes sur le territoire.



Associer davantage les citoyens à la gouvernance

- **Décliner le concept du "Green Day"**, journée mondiale de l'environnement et de sensibilisation au développement durable, sur le territoire du Bassin : événements de sensibilisation et engagement de tous les foyers/usagers volontaires à une journée extrêmement économe en eau.
- **Créer des "Maisons de l'Environnement" sur le territoire** – et/ou capitaliser sur les structures existantes (Cité Nature, Nausicaà, Maison de la Baie de Somme... – pour constituer un réseau de lieux de ressources, d'organisation d'évènements, de formation aux bonnes pratiques, d'ateliers pour scolaires, etc.
- **Communiquer plus fortement et pédagogiquement sur les Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)** afin de mettre en évidence les actions des collectivités en matière de gestion des eaux et de sensibiliser plus fortement les habitants à ces questions.



RECOMMANDATIONS À L'ECHELLE « MICRO »

Les pratiques individuelles à adopter et à encourager
pour améliorer la situation de l'eau

4 clés d'entrée:

À domicile

À l'école

En vacances

Au travail

Dans les établissements agricoles et industriels



À domicile

CÔTÉS USAGERS

- **Adopter les bons gestes au quotidien** : couper le robinet lors des usages, privilégier les douches aux bains, le lave-vaisselle au lavage à la main, la chasse d'eau mutualisée entre plusieurs membres de famille, lavage auto dans les stations
- **Récupérer l'eau de pluie** pour le jardinage, l'entretien, le nettoyage
- **Boire l'eau potable du robinet** et si besoin favoriser les osmoseurs aux adoucisseurs d'eau (déchets, résidus)
- Vérifier régulièrement **l'état des tuyauteries et robinetteries** pour **localiser et traiter rapidement les fuites**
- Veiller à ne **jamais boucher les toilettes** (sensibiliser les plus jeunes)
- Équiper son logement en **systèmes d'économie d'eau** (économiseurs de chasse d'eau, douchettes, mousseurs, etc.)
- **Dialoguer** autour de ces sujets : **en famille** (expertise des plus âgés et sensibilisation accrue des plus jeunes) et/ou avec mon **propriétaire/bailleur**
- Limiter la quantité et surveiller le contenu des **produits ménagers/d'hygiène**, privilégier les **produits confectionnés soi-même**

CÔTÉS DÉCIDEURS

- **Entretenir** de façon régulière et préventive **les réseaux et les équipements**
- Généraliser les **équipements de qualité** au moment de la construction/rénovation du logement (toilettes écologiques, système de récupération d'eau de pluie)
- Systématiser les **mécanismes d'économies d'eau** au niveau des arrivées d'eau des logements
- **Donner accès aux locataires au suivi de leur consommation d'eau** et les **sensibiliser** par différents outils (affichage dans les parties communes, livret d'accueil, etc.)

Pour accompagner/inciter à ces bonnes pratiques :

- Généraliser les **spots TV** de sensibilisation et de promotion des équipements domestiques d'économie d'eau
- Faire la **promotion des équipements domestiques d'économie d'eau** dans les magasins de bricolage
- Communiquer et accompagner (tutoriels, ateliers) sur **l'auto-confection de produits ménagers/d'hygiène écologiques**
- Développer des **outils de sensibilisation pédagogiques pour toute la famille** (vidéos YouTube, plaquette, jeux de société, applications)
- **Impliquer les assurances** dans les systèmes de rétribution symbolique des foyers économes
- Intégrer dans les **appels d'offres des bailleurs des critères d'équipements vertueux** (> prestataires)
- Taxer les **piscines hors-sol**

À l'école

CÔTÉS USAGERS

- **Ne pas jouer avec l'eau** (robinets des toilettes, batailles d'eau, *street pooling*)
- **Ne rien jeter dans les toilettes et les éviers** au risque de les boucher et de générer fuites ou dégâts des eaux
- **Signaler si une fuite** quand elle est repérée dans les toilettes
- **Privilégier la gourde ou le verre** et le recours aux **fontaines d'eau potable** aux bouteilles en plastique du distributeur
- Se renseigner sur les **actions, les évènements ou les structures travaillant sur les problématiques de l'eau** existant dans l'école et s'y impliquer
- Se rendre le plus régulièrement possible à l'école en **mobilité douce**

CÔTÉS DÉCIDEURS

- Généraliser les **fontaines à eau** plutôt que les distributeurs
- Ne pas remplir systématiquement les **carafes à la cantine**
- **Offrir des gourdes** (goodies de rétribution pour telle ou telle action)
- **Changer les systèmes de robinet et de chasse d'eau** pour des installations plus économes
- Surveiller les **fuites et les dégâts des eaux** et entretenir régulièrement les **réseaux**
- Instaurer des systèmes de **récupération/réutilisation des eaux de pluie**
- Généraliser les **brumisateurs dans les cours** les plus minérales pour les jeux d'eau
- **Sensibiliser et mobiliser le personnel** : surveillants, techniciens d'entretien, jardiniers, cuisiniers...

Pour accompagner/inciter à ces bonnes pratiques :

- Généraliser l'**affichage de sensibilisation** dans les lieux communs
- Réaliser des **audits régulier** assortis de **mesures de sensibilisation et d'accompagnement** des chefs d'établissement
- Organiser des **visites d'installations** régulières à destination des scolaires
- Organiser des **concours sur l'eau, des projets et fêtes scolaires inter-écoles** d'un territoire
- Constituer des **partenariats associations universitaires / Agence de l'Eau** pour mener des interventions (par les étudiants) dans les écoles ou lors des temps parascolaires
- **Former les jeunes détenteurs du BAFA** pour sensibiliser les plus jeunes dans les centres aérés et colonies de vacances

En vacances

CÔTÉS USAGERS

- **Faire évoluer les états d'esprit** : respecter le lieu de destination comme celui de sa résidence, ne pas mettre de côté les bons gestes du quotidien lorsqu'on n'est plus chez soi
- **Développer les pratiques inspirées de l'éco-tourisme** : éviter les lieux de tourisme de masse, privilégier les modes de transport doux, la consommation locale
- Utiliser **les poubelles et les cendriers publics** dans les villes
- Emmener systématiquement son **propre sac poubelle** lors des visites d'espaces naturels
- **Limiter la surconsommation et le gaspillage** en privilégiant l'apport de ses **propres ustensiles/matériels** sur place
- Opter pour du **matériel réutilisable et durable** (gourdes, ustensiles, tente, etc.)
- Favoriser l'utilisation de **gourdes** et le recours aux **robinets et fontaines d'eau potable**

- **Sensibiliser la clientèle** en communiquant sur les chiffres clés via de l'affichage dans des endroits stratégiques (toilettes, salles de bains)
- **Communiquer fortement sur la potabilité de l'eau du robinet** quand c'est le cas
- Mettre à disposition des **fontaines d'eau** dans les lieux communs plutôt que des distributeurs
- Privilégier les **piscines naturelles** aux piscines artificielles
- Généraliser les **toilettes écologiques, sèches**
- Équiper l'infrastructure (chambres, cuisines, salles d'eau, etc.) d'**installations d'économie d'eau** (économiseurs de chasse d'eau, douchettes, mousseurs, etc.)
- Généraliser les systèmes de **caisse de dépôt et de troc d'ustensiles** (gîtes, campings)
- Expérimenter et généraliser les **systèmes de suivi de consommation d'eau dans les campings et villages vacances**
- Généraliser **les systèmes d'assainissement internes/intégrés sur les bateaux** touristiques

CÔTÉS DÉCIDEURS

Pour accompagner/inciter à ces bonnes pratiques :

- Instaurer des **systèmes de rétribution des centres touristiques** aux pratiques et équipements vertueux
- Généraliser **l'affichage avec des messages clés et forts** sur les lieux touristiques stratégiques (parkings, plages, départs de randonnées, etc.)
- Promouvoir davantage le **tourisme durable** (campagnes de communication massives)
- Décliner le principe des distributeurs de sacs en plastique pour le ramassage des déjections canines pour encourager le **recours aux sacs poubelle individuels** par les touristes

Au travail

CÔTÉS DÉCIDEURS

- Considérer « **l'empreinte eau** » de l'entreprise au même niveau que les autres enjeux environnementaux dans les stratégies RSE
- Généraliser **les fontaines à eau** dans les locaux et/ou **les gourdes** (avec charbon actif) pour l'ensemble du personnel
- Équiper les locaux de **systèmes de récupération / réutilisation d'eau de pluie**
- Généraliser les **forfaits mobilités durables** pour inciter les salariés à recourir aux modes de transport plus propres que la voiture individuelle pour se rendre au travail
- Instaurer **des journées, des évènements réguliers de sensibilisation aux enjeux d'économie d'eau** à destination du personnel
- Généraliser les **messages de sensibilisation** dans les locaux de l'entreprise (affichage aux toilettes, sur les distributeurs)
- Assurer un **suivi régulier du réseau d'eau** pour repérer les **fuites éventuelles**

CÔTÉS USAGERS

- Se renseigner sur les **engagements de l'entreprise en matière de réduction de son « empreinte eau »** pour inciter à déployer des actions en la matière
- **S'impliquer dans les évènements et actions de sensibilisation** de l'entreprise quand il y en a
- Signaler **les fuites d'eau**
- Se rendre sur son lieu de travail en **mobilité douce** le plus régulièrement possible

Pour accompagner/inciter à ces bonnes pratiques :

- Instaurer une **réglementation limitant le recours aux bouteilles d'eau en plastique** en encourageant la consommation d'**eau du robinet**

Dans les établissements agricoles et industriels

AGRICULTEURS

- **Restreindre plus fortement l'utilisation des traitements chimiques** (engrais et pesticides) notamment pour les cultures limitrophes des cours d'eau
- Favoriser les **techniques d'agriculture durable** : jachères, fertilisation naturelle des sols, permaculture
- **Freiner l'élevage et la pisciculture intensifs**
- **Limiter le remembrement et maintenir des bandes non cultivées** dans les exploitations afin de préserver les réservoirs de biodiversité et l'infiltration des eaux
- **Modérer les systèmes d'irrigation et de pompage intensif** tout comme **l'arrosage superflu des champs** (notamment quand il pleut !)

INDUSTRIELS

- Généraliser les **bassins de rétention et d'infiltration** pour limiter les inondations
- Développer les **systèmes de retraitement des eaux sales/usées**
- **Végétaliser les infrastructures** pour développer les systèmes d'infiltration et de récupération d'eau de pluie
- **Limiter au strict nécessaire les quantités d'eau utilisées dans les procédés de lavage** (industrie agroalimentaire notamment)
- Promouvoir les **systèmes d'eau en circuit fermé**, avec étapes de retraitement intermédiaire

Pour accompagner/inciter à ces bonnes pratiques :

- **Former, sensibiliser et accompagner les agriculteurs** à la réduction progressive des produits chimiques, **sans stigmatisation pour autant**
- Constituer un **répertoire d'agriculteurs ayant des bonnes pratiques** pour les diffuser et les valoriser (site de l'AEAP)
- **Aider et accompagner** (État, coopératives) davantage **les agriculteurs optant pour des reconversions** (agriculture raisonnée, élevage traditionnel)
- Diffuser, pour s'en inspirer, les **techniques de gestion d'eau industrielle mises en œuvre dans les pays souffrant de pénurie d'eau** (ex : Australie)
- **Contrôles et audits plus fréquents et inopinés** de la part de la police de l'eau
- **Sensibiliser les personnels et équipe** non directement impliqués dans les process industriels



AVIS CITOYEN DU JURY SUR LES ORIENTATIONS DU FUTUR SDAGE

1 Préserver et restaurer les milieux aquatiques

Avis citoyen du jury relativement à la stratégie de l'agence de l'Eau sur l'enjeu n°1 :

81 %
approbation



19 %
approbation
avec points d'attention



2 Garantir pour tous une eau potable en quantité suffisante

Avis citoyen du jury relativement à la stratégie de l'agence de l'Eau sur l'enjeu n°2 :

95 %
approbation



5 %
approbation
avec points d'attention



3 Prévenir et gérer les crues et inondations

Avis citoyen du jury relativement à la stratégie de l'agence de l'Eau sur l'enjeu n°3 :

95 %
approbation



5 %
approbation
avec points d'attention



4 Protéger le milieu marin

Avis citoyen du jury relativement à la stratégie de l'agence de l'Eau sur l'enjeu n°4 :

90 %
approbation



10 %
approbation
avec points d'attention



5 Mettre en œuvre une politique de gestion de l'eau durable et cohérente

Avis citoyen du jury relativement à la stratégie de l'agence de l'Eau sur l'enjeu n°5 :

95 %
approbation



5 %
approbation
avec points d'attention





SONDAGE POST-JURY SUR L'INTERET DE LA DEMARCHE



95 %

des membres du jury ont trouvé les sessions « très intéressantes »
et eu le sentiment d'apprendre des choses sur l'eau et sur le bassin Artois-Picardie.

100 %

Trouvent positif le principe d'associer des citoyens à ce genre de sujet.

Ont eu le sentiment d'avoir pu exprimer librement leurs idées.

Ont désormais envie de participer à des dispositifs de participation citoyenne à l'avenir.

Après la dernière session de ce jury citoyen, si vous aviez un souhait ce serait...

« Poursuivre ce jury citoyen pour suivre les différentes étapes de la mise en place de nos recommandations. »

« Pouvoir à nouveau participer au SDAGE et que soit formée une entité de citoyens consultée régulièrement. »

« Faire un nouveau jury citoyen en 2027 et voir encore les axes d'amélioration. »

« Que les idées et bonnes résolutions deviennent réelles et ce, très rapidement car ça urge. »

« Continuer encore plus les efforts pour économiser l'eau afin de pouvoir la préserver pour les générations à venir. »

« M'impliquer davantage, participer à d'autres jurys. »

« Rencontrer les participants et organisateurs afin de refaire une session pour approfondir les réponses. »

« Participer de nouveau à un projet de ce type ! »

« Pouvoir collaborer de nouveau avec les professionnels de l'eau. »